



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 388

4 mars 2015



Les nouvelles courent

Développement durable et lutte à la pauvreté

Les liens entre lutte à la pauvreté et développement durable sont rarement mis en évidence. Pourtant, le social se trouve au cœur même de la définition du développement durable – il constitue même l'une de ses trois dimensions fondamentales et indissociables, avec l'économique et l'environnement biophysique.

Adoptée en 2006, la Loi sur le développement durable du Québec implique la mise en œuvre d'une Stratégie gouvernementale de développement durable. C'est dans le cadre de la révision de cette stratégie pour la période 2015-2020 que le Collectif a déposé et présenté un mémoire à la Commission des transports et de l'environnement.

Parmi les huit orientations mises de l'avant dans la Stratégie 2015-2020, deux ont retenu l'attention du Collectif. La première est celle visant à « favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques » et dont l'un des objectifs est « [d'] appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés ». La deuxième est celle visant à « soutenir la mobilité durable ».

Le développement durable est un champ d'action encore peu exploré par les organisations de lutte à la pauvreté au Québec. Il mériterait de l'être davantage.

Pour consulter le mémoire du Collectif ou visionner son audition à la commission parlementaire : <http://pauvrete.qc.ca/spip.php?article939>

Projet de modification du règlement d'aide sociale La mobilisation se poursuit

Afin de réitérer son opposition aux coupes dans les programmes d'aide financière de dernier recours annoncées en janvier dernier, le Collectif a tenu un rassemblement vendredi dernier devant les bureaux du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

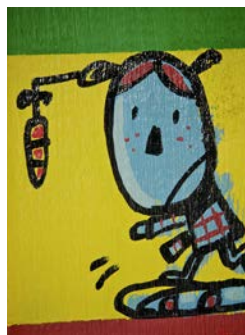
Se tromper de cible

Une trentaine de personnes se sont déplacées malgré un froid de canard pour dénoncer le fait que le Ministère préfère agir sur des pratiques qu'il juge abusives – bien que tout à fait légales jusque-là – plutôt que de s'attaquer aux principaux défauts des programmes d'aide financière de dernier recours, le pire étant l'insuffisance des montants des prestations.

Au Québec, 10 % de la population ne couvre pas ses besoins de base. Les personnes assistées sociales en font partie. Pour rappeler – et même faire voir – ce fait troublant au Ministère, le Collectif a reproduit, sur une grande poutre, l'échelle de revenu de la population québécoise. La poutre reprend une symbolique souvent utilisée par le Collectif, où le rouge, le jaune et le vert représentent différentes situations économiques, qui vont de la non-couverture des besoins de base jusqu'à la très grande richesse.

Après les allocutions des deux porte-parole du Collectif, les personnes présentes ont pu se faire prendre en photo à côté de la poutre, avec un message destiné au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale au-dessus de la tête !

Une campagne éclair



Dans le but de faire reculer le gouvernement par rapport à son intention de modifier le règlement d'aide sociale, le Collectif invite les individuEs à participer à une campagne éclair. Celle-ci n'a rien de compliqué : il suffit de télécharger une « carte » sur laquelle apparaît la poutre tricolore et de l'envoyer par courriel au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.



photos: Marie-Josée Marcotte

... suite à la page 2

suite de la page 1...

Faisons savoir au nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, que les coupes à l'aide sociale annoncées par son prédécesseur ne passeront pas comme une lettre à la poste !

**APPAUVRIR LES PLUS PAUVRES, ÇA NE SE FAIT PAS !
NON AUX COUPES À L'AIDE SOCIALE !**

Pour participer à la campagne éclair :
<http://tinyurl.com/nonauxcoupes>



photo : Marie-Josée Marcotte

8 mars et MMF

Des femmes en action pour l'égalité et contre l'austérité!



Cette année, le Collectif 8 mars appelle à la mobilisation autour du thème Femmes en marche pour l'égalité – Solidaires contre l'austérité! Les attaques frontales des gouvernements du Québec et du Canada contre le bien commun, et plus spécifiquement contre les femmes et les organisations qui les représentent, nous donnent de multiples raisons de sortir dans la rue.

Le 8 mars marquera aussi cette année le coup d'envoi des actions de la Marche mondiale des femmes 2015. La Marche mondiale des femmes (MMF) est un mouvement international rassemblant des groupes et des organisations

féministes qui œuvrent pour éliminer les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Ainsi, de mars à octobre, des femmes du Québec et d'un peu partout dans le monde se mobiliseront autour du thème Libérons nos corps, notre terre, nos territoires. Les actions de la MMF culmineront le 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Encore une fois, la lutte à la pauvreté et la Marche mondiale des femmes s'entrecroisent! Une simultanéité qui n'est pas sans rappeler le traditionnel engagement des féministes dans la lutte à la pauvreté.

Le lancement officiel de l'édition 2015 de la Marche mondiale des femmes aura lieu à Montréal, à la Place Normand-Bethune à 13 h. Des actions sont aussi organisées dans plusieurs régions du Québec.

Que ferez-vous le 8 mars? Il y a certainement une action près de chez vous!

<http://www.mmfqc.org/actions>

<http://tinyurl.com/8marsCSN>

<http://tinyurl.com/8marsFTQ>



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca